# Projet de projet pédagogique classe du secondaire

**L'Etablissement La Providence** est un établissement secondaire privé hors-contrat comme il s'en ouvre de nombreux chaque année en France. Il n'est pas un concurrent de l'enseignement officiel, Enseignement Catholique sous-contrat ou Éducation Nationale mais offre une alternative aux institutions déjà existantes. Respectant le socle commun des connaissances, il prépare aux mêmes examens officiels, mais avec des moyens différents, détaillés dans la Charte, en parfaite continuité de son école maternelle et primaire.

**L'esprit de l'Ecole secondaire** est celui des Salésiens qui placent la bienveillance et le respect au cœur de la relation entre l'éducateur et l'élève. La phrase de Don Bosco, « aimer les enfants pour les faire grandir dans la confiance et leur faire sentir qu'ils sont aimés », résume parfaitement l'esprit qui anime chaque enseignant. L'Etablissement privé secondaire La Providence, de concert avec les parents, aide les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est en ce sens que l'établissement comprend l'excellence, loin de tout élitisme. Il ne cherche pas à former des « savants » avant tout, au risque de laisser sur le bord du chemin des enfants riches d'autres capacités.

**L'accès à l'Ecole secondaire :** elle est ouverte à tous et seules deux conditions d'admission sont requises : l'adhésion de la famille au projet éducatif et la bonne volonté de l'enfant. Les finances, les convictions religieuses ou les éventuelles difficultés scolaires antérieures ne sauraient en aucun cas constituer un obstacle à l'admission d'un élève, mais doivent faire l'objet d'une discussion avec la direction.

**La vie à l'Ecole secondaire :** L'Etablissement secondaire privé La Providence est un lieu de vie commune où règnent le respect et la bienveillance mutuels, quelles que soient les croyances religieuses ou philosophiques de chacun. Les règles de vie (cf. règlement intérieur en annexe) sont là pour apprendre aux enfants à vivre ensemble, à s'épanouir dans le partage et le don, à grandir dans l'amitié vraie et l'entraide mutuelle. Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir : les élèves de l'Etablissement secondaire La Providence ne sauraient se comporter en consommateurs et il est demandé à tous de s'investir, dans la mesure de leurs capacités. L'Etablissement privé secondaire La Providence veut développer l'esprit de service. C'est ainsi que les élèves sont répartis en équipes, chacune chargée, selon un planning préétabli, d'accomplir des tâches d'utilité commune qui développent esprit d'initiative et autonomie : ménage des locaux, propreté des extérieurs, organisation de jeux.

En outre, les collégiens partagent des temps communs avec les primaires et veillent alors à se conduire en aînés bienveillants et exemplaires : aucun esprit de compétition dans notre Ecole secondaire, mais un esprit de cohésion.

**La formation au Beau :** l'instruction et l'éducation d'un enfant passent par la formation à la beauté artistique. Durant tout le secondaire sont dispensés aux enfants, à raison de 3 h par semaine :

- des cours de chant choral et d'histoire musicale
- des cours de dessin et de peinture
- des cours de théâtre : 1 représentation est prévue en chaque fin d'année.

Plusieurs fois par trimestre sont organisées des sorties en relation avec les thèmes d'étude : musée, théâtre, entreprise. Ces activités sont programmées et annoncées dès la rentrée de chaque trimestre.

**Apprendre à apprendre :** L'établissement secondaire privé La Providence propose aux élèves de 6$^{ème}$ et de 5$^{ème}$ des temps d'études hebdomadaires axées sur la méthodologie : comment apprendre une leçon ? Comment faire pour faire attention ? Comment mémoriser ? Etc. Des conseils sont également proposés aux parents qui le souhaitent afin d'aider leurs enfants avec plus d'efficacité.

**Le projet d'étude :** L'Etablissement privé secondaire La Providence a pour mission de former, en lien et avec le concours des familles, des hommes et des femmes accomplis, dotés d'une solide **culture générale** de type humaniste.

**L'accès aux examens :** L'Etablissement secondaire La Providence est pleinement inscrit dans la réalité de son temps et prépare les élèves aux examens officiels d'État, notamment aux concours d'entrée dans le public, (sur demande) le B2i, l'ASSR. Ainsi un élève issu de la Providence peut intégrer avec aisance tout autre établissement, au cours du cycle du secondaire ou à l'entrée du lycée.

**La vie affective :** L'Etablissement secondaire La Providence propose aux parents qui le désirent un accompagnement à la vie affective de l'adolescent. Cette offre se justifie par un contexte particulièrement difficile d'aujourd'hui : certains parents sont démunis, et les enfants de plus en plus précoces. Cette formation est importante : elle a pour but de favoriser les échanges constructifs entre les parents et leurs adolescents; cette démarche est préalablement présentée aux familles et est réalisée par des professionnels expérimentés.

**L'ouverture au monde professionnel :** soucieux de préparer les élèves à une future vie professionnelle, l'Etablissement secondaire la Providence favorise la mise en place de stage en entreprise dès la classe de 4ème. (selon l'âge des enfants)

**L'enseignement académique :** Pour répondre à une vraie demande et offrir aux élèves des chances supplémentaires dans leur vie d'adulte et dans leur vie professionnelle, pour leur permettre aussi de s'ouvrir à l'Europe et à ses différentes cultures, L'Etablissement secondaire La Providence propose uniquement des classes de type « européennes » avec un enseignement renforcé de l'anglais dès la 6ème, puis de l'espagnol dès la 5ème. (Voir les volumes horaires plus bas.). Cette ouverture linguistique et culturelle se concrétise chaque année par un voyage en Europe.

Le latin est proposé dès la 6ème, en fonction du niveau de l'enfant (les présupposés grammaticaux de l'étude de cette langue devront être vérifiés pour éviter toute surcharge à l'enfant).

**1. Enseignement des matières scientifiques :**

L'Etablissement secondaire La Providence veut offrir un **enseignement scientifique de qualité**, basé sur l'observation et l'expérimentation du réel, et ainsi préparer les élèves à intégrer sans peine les filières scientifiques et techniques. Dans ces matières scientifiques les volumes horaires sont les suivants :

| Matières | Classe de 6ème | Classe de 5ème | Classe de 4ème | Classe de 3ème |
|---|---|---|---|---|
| Mathématiques | 5h | 5h | 5h | 5h |
| Physique-Chimie | 1h | 1h | 1h | 1h |
| SVT | 1h | 1h | 1h | 1h |

**2. Enseignement des matières littéraires : (français & latin) :**

L'établissement souhaite offrir à tous la chance d'une instruction reposant sur la pratique répétée des fondamentaux (orthographe, grammaire, rédactions, commentaires de textes, calculs mathématiques), l'analyse des textes classiques, l'expression écrite et orale fréquente, qui permettent à chacun d'être libre dans ses jugements, capable de discerner, de s'exprimer et de se faire comprendre avec clarté.

**a) Le français pour les classes de 6ème et 5ème (5h / semaine) :**

Grammaire et orthographe (3 h) :

- Étude renforcée de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale - remise à niveau si nécessaire
- Étude de l'analyse grammaticale et logique selon la terminologie classique
- Étude de la conjugaison : tous les groupes, tous les modes, tous les temps, étude de la concordance des temps.
- Étude sémantique (vocabulaire, étymologie)

- Étude de la syntaxe (construction de la phrase) et de la stylistique (élégance de la phrase)
- Deux dictées hebdomadaires suivies de questions de compréhension à rédiger.

Littérature et expression (2h) :

- Études de textes littéraires de toutes les époques, faisant l'objet de réflexions écrites ou orales
- Rédaction bimensuelle : le récit, la description, le dialogue, la lettre
- Poésie hebdomadaire à partir de textes étudiés en classe.

**b) Le Français pour les classes de 4ème et 3ème (5 h / semaine) :**

Grammaire et orthographe (2 h) :

- Étude renforcée de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale ;
- Étude approfondie de l'analyse grammaticale et logique selon la terminologie classique ;
- Étude approfondie de l'emploi des modes, des temps et de la concordance des temps.
- Étude sémantique (vocabulaire, étymologie)
- Étude de la syntaxe (construction de la phrase) et de la stylistique (élégance de la phrase)
- Dictée hebdomadaire suivie de questions de compréhension à rédiger.

Littérature et expression (3 h) :

- Études de textes littéraires de toutes les époques (2 h par semaine), faisant l'objet de réflexions écrites ou orales
- Rédaction bimensuelle : le récit complexe, le portrait, le dialogue, l'argumentation
- Poésie hebdomadaire à partir de textes étudiés en classe.

**3. Le Latin : (un groupe débutant & un groupe confirmé) :**

Notre civilisation gréco-romaine doit au latin sa langue mais aussi son droit, son mode de fonctionnement intellectuel et politique. La connaissance du latin ouvre l'esprit à une des plus grandes cultures de l'histoire, outre qu'elle exerce l'esprit d'analyse et de synthèse.

- A l'Etablissement secondaire La Providence l'étude du latin est proposée dès la 6ème.
- L'étude du latin comporte par semaine 1h30 d'étude de la langue et 1/2h de civilisation. Les élèves dispensés de latin sont accompagnés pour un soutien en grammaire française.
- Le latin est étudié comme une langue vivante, selon la méthode Familia Romana.

**4. L'Anglais et l'Espagnol :** De par sa volonté d'ouverture européenne L'Etablissement privé secondaire La Providence offre un enseignement renforcé de l'anglais et de l'espagnol ainsi qu'un voyage annuel :

L'enseignement de ces langues vivantes repose sur trois piliers :

- la conversation et l'expression écrite
- l'étude contextualisée de la syntaxe et du lexique
- l'étude de la civilisation anglo-saxonne ou hispanique.

Les Manuels de référence en Anglais sont ceux de la méthode Oxford, qui sont utilisés à l'international et qui favorisent la capacité d'expression orale des élèves.

Outre la volonté de transmettre de solides bases grammaticales, les enseignants d'anglais et d'espagnol encouragent les élèves à lire des ouvrages à leur portée, à écrire de petits articles, à étudier des œuvres d'art qu'ils verront lors du voyage culturel.

| Matières | Classe de 6ème | Classe de 5ème | Classe de 4ème | Classe de 3ème |
|---|---|---|---|---|
| Anglais | 5h | 5h | 5h | 5h |
| Espagnol | / | 2h | 3h | 3h |

**5. L'Histoire, la Géographie et l'Education Civique :**

L'Etablissement secondaire La Providence a fait le choix résolu d'enseigner l'histoire **selon la chronologie** parce que cette pédagogie structure l'esprit de l'élève en lui permettant de situer les événements les uns par rapport aux autres et d'ainsi comprendre le sens de l'histoire.

En géographie, l'établissement a fait le choix de respecter le programme officiel en le replaçant dans un contexte physique, notamment par l'étude des cartes.

En Education Civique, l'établissement traite les thèmes officiels sous un angle chrétien pour permettre aux élèves de découvrir les racines chrétiennes de la France, et d'aimer ainsi davantage leur patrie. L'étude des institutions et des lois a pour objectif de solliciter leur réflexion sur leur place dans la société et de développer leur esprit critique.

| Matières | Classe de 6ème | Classe de 5ème | Classe de 4ème | Classe de 3ème |
|---|---|---|---|---|
| Histoire | 2h | 2h | 2h | 2h |
| Géographie | 1h | 1h | 1h | 1h |
| EMC | 1h | 1h | 1h | 1h |

A ces disciplines s'ajoutent chaque semaine des temps liés à la découverte de l'art (3h), à travers la musique, le théâtre et les arts plastiques.

**6. Le Sport et les jeux :**

À travers l'Éducation Physique et Sportive, à raison de 1 à 2 h hebdomadaires, L'Etablissement secondaire La Providence offre à ses élèves la découverte de différents sports, avec le souci de fortifier le corps en développant le goût de l'effort et le dépassement de soi-même, sans oublier l'esprit d'entraide favorisé par les sports en équipe.

Au-delà de ce temps, les récréations sont également l'occasion de se dépenser et de jouer avec bonne humeur ; les surveillants attachent une attention toute particulière à ce que chaque enfant profite de ce temps pour se détendre sainement.

**Contrôle des connaissances :** Le travail du soir consiste en des leçons à apprendre et en de courts exercices d'application. Un élève doit quitter l'établissement en sachant 90 % de sa leçon, de sorte qu'il n'ait pas à se « refaire le cours » le soir, seul face à son bureau.

Les devoirs en temps limité et notés sont réalisés au collège durant les heures de cours ; ils peuvent prendre une forme orale ou écrite et font l'objet de notes.

Un bulletin de période est régulièrement remis aux parents : il permet de suivre les progrès de l'élève et doit être signé. Le bulletin trimestriel est remis dans le même but.